Légende

- Limite de zones
- Sentiers piétonniers à conserver ou à créer
- Zone soumise à orientations d'aménagement
- Espace boisé classé
- Zone inondable
- Eléments remarquables du paysage repérés
  au titre de l'article L123-1.7° du Code de l'urbanisme
- Constructions nouvelles représentées graphiquement
  à titre indicatif

UC	Zone urbaine dense du Bourg
UD	Zone urbaine de densité moyenne
AUa	Zone à urbaniser
A	Zone agricole
N	Zone naturelle à protéger
Nh	Zone naturelle de taille et de capacité d'accueil limitées
NL	Zone naturelle à vocation sportive et de loisirs

Département de l'Allier

Commune de
BRESSOLLES

4c

PLAN DE ZONAGE

Centre Bourg

Echelle : 1 / 2000

Réalités
Bureau d'études
180, Rue Clément Ader
42153 RIORGES
Tél. : 04 77 67 83 06
E-mail : urbanisme@realites.fr

P.L.U.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme le 16 Décembre 2010
Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 16 Décembre 2010

Approbation du Plan Local d'Urbanisme le
Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du
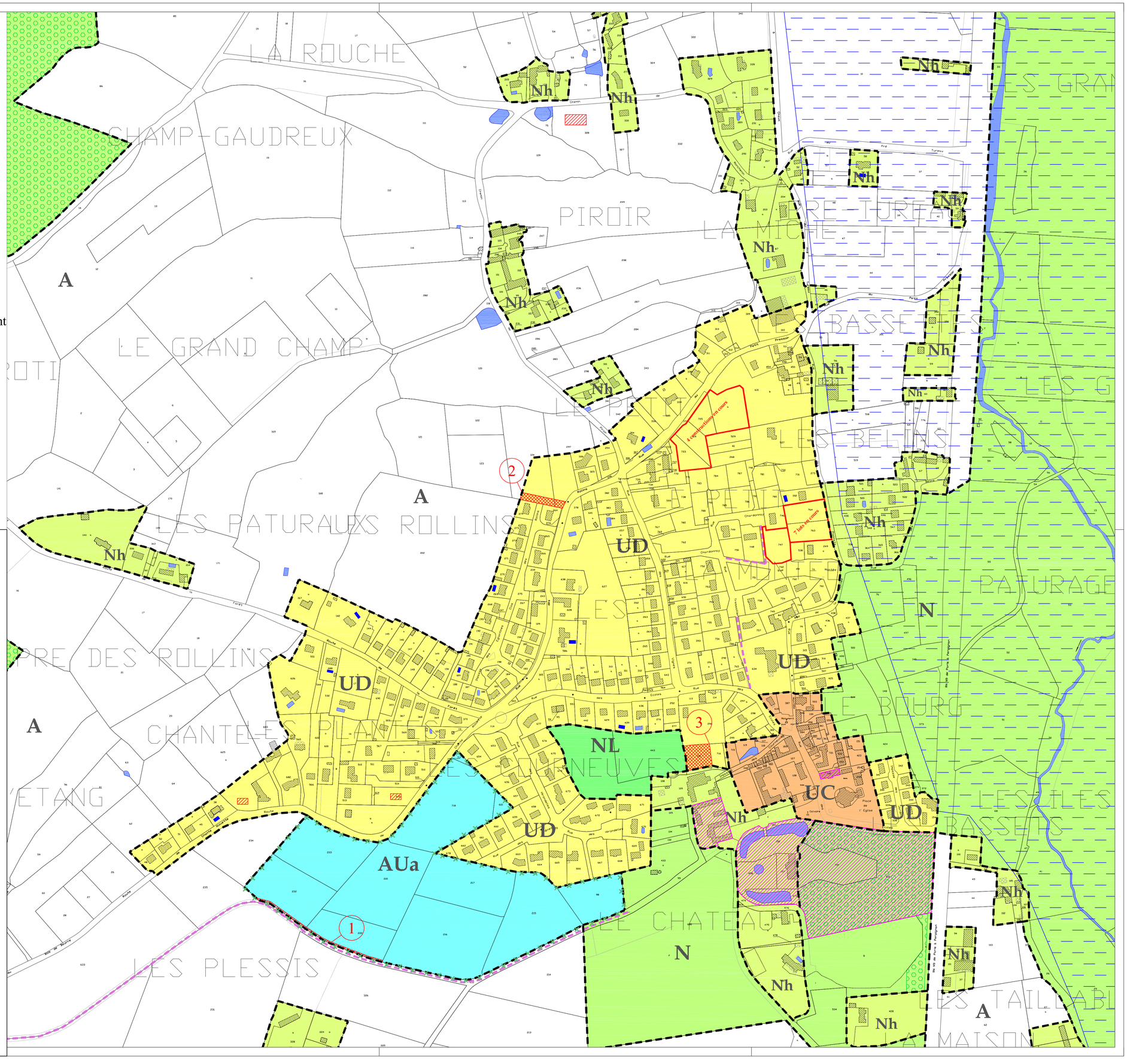
REVISIONS ET MODIFICATIONS